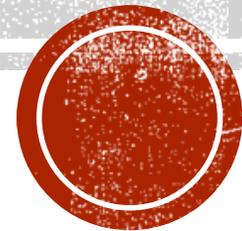


RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2NDE

Jeudi 12 septembre 2024





ORDRE DU JOUR

- **Présentation du lycée**
- **La Vie scolaire**
- **Service intendance /gestion**
- **Eléments de calendrier**



LES PERSONNELS DU LYCÉE

Fonctions / Services	Noms
Proviseure	Mme CHARDAVOINE
Proviseure adjointe	Mme LALLEMENT
Gestionnaire	M. PALEZIS
Secrétaires de direction	Mme DUBOIS Mme SMIRANI
Conseillères principales d'éducation	Mme CHATON Mme BOUCHAUD
Infirmière scolaire	Mme BAUDRY
Psy-EN	Mme AUMAND Mme TREJAUT
Assistante sociale	Mme SAMBA



Fonctions / Services	Nombre personnels
Assistants d'éducation	8
Enseignants	46
Agents	18
AESH	1
Personnels administratifs	19

Téléphone : 05 49 27 00 88
E-mail : ce.0790019s@ac-poitiers.fr



LE SUIVI DES CLASSES DE SECONDE

Classe	Effectif	Professeur(e) principale(e)	Proviseure référente	CPE référente
2 ^{nde} 1	33	Mme MEMETEAU (Histoire-Géographie)	Mme CHARDAVOINE	Mme BOUCHAUD
2 ^{nde} 2	34	M ROLLAND (Mathématiques)	Mme LALLEMENT	Mme BOUCHAUD
2 ^{nde} 3	33	Mme NOUVEAU (EPS)	Mme CHARDAVOINE	Mme BOUCHAUD
2 ^{nde} 4	34	Mme CAILBAULT (Histoire-Géographie)	Mme LALLEMENT	Mme CHATON
2 ^{nde} 5	34	M MOREIRA DA SILVA (Français)	Mme LALLEMENT	Mme CHATON

34 élèves par classe en moyenne
Le seuil en lycée est à 35.

Tous les cours de langues, sciences,
SNT sont à 24 élèves/groupe

Répartition par classe :
45%-55% en 2^{nde} 1
62%-38% en 2^{nde} 2
33%-67% en 2^{nde} 3
74%-26% en 2^{nde} 4
71%-29% en 2^{nde} 5

Niveaux	Nombre de classes
2 ^{nde}	5 classes
1 ^{ère}	5 classes dont 1 classe de 1 ^{ère} technologique
Terminale	6 classes dont 2 classes de Terminale technologique
BTS	1 classe de 1 ^{ère} année et 1 classe de 2 ^{ème} année

168 élèves dans la cohorte :
97 filles (58%) et 71 garçons (42%)
25 internes (15%)



Les formations proposées au lycée Desfontaines

Bac général

Bac Technologique
**sciences et technologies
du management et de la
gestion (STMG)**

Post Bac
**BTS GESTION
DE LA PME**

Statut scolaire et par
apprentissage

2 enseignements spécifiques en Terminale :
Marketing (marketing) ou RH & Communication

8 enseignements de spécialité proposés au lycée

- ◆ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
- ◆ Humanités, littérature et philosophie (HLP)
- ◆ Mathématiques
- ◆ Physique-chimie (PC)
- ◆ Sciences de la vie et de la terre (SVT)
- ◆ Sciences économiques et sociales (SES)
- ◆ Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais monde contemporain (Anglais AMC)
- ◆ **Sciences de l'ingénieur (SI)**
- ◆ *Numérique et sciences informatiques (NSI) → arrêt R25*

Options facultatives

- ◆ Cinéma-audiovisuel (3h)
- ◆ Théâtre (3h)
- ◆ *Langues et cultures de l'Antiquité LATIN (arrêt R25)*
- ◆ Mathématiques complémentaires (3h)
- ◆ Mathématiques expertes (3h)
- ◆ Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h)
- ◆ **Management et gestion (1,5h)**
- ◆ **Sciences de l'ingénieur (1,5h)**

-Langue vivante A : Anglais

-Langues vivantes B : Allemand, Espagnol

LES ENJEUX DU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

✓ **OBTENIR SON BACCALAUREAT GENERAL OU STMG**



✓ **CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION & PREPARER SON AFFECTATION EN POST BAC**

Les clés de la réussite

- Autonomie, persévérance, rigueur
- Curiosité, ambition
- Anticipation (projet d'orientation)
- Travail régulier et engagement de l'élève/implication
- Complémentarité entre les parents et le lycée
- **Estime de soi et confiance en soi**



LYCÉE
JOSEPH
DESFONTAINES





LES ATOUTS DU LYCÉE DESFONTAINES

-Accompagnement personnalisé en Mathématiques

-5ème heure de cours de Français en 1ère

-Accompagnement personnalisé sur les questions d'orientation.

-Des groupes en Sciences et en Langues pour diminuer les effectifs en classe

-Des instances et associations pour que les élèves s'engagent : CVL, CAVL, CA, Eco-délégués, AS, MDL...

-Atelier Sciences Po. (convention Sciences Po. Paris et Poitiers) : préparation aux grandes écoles littéraires, sciences sociales (Pôle des humanités).

-Atelier de préparation aux grandes écoles de sciences et mathématiques.

-Un accès privilégié à la CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles de commerce et de management) de la Venise Verte pour les élèves en STMG.

Un internat avec des études accompagnées

RÉSULTATS DES EXAMENS SESSION 2024 / POURSUITE D'ÉTUDES

Taux de réussite au bac Général et Technologique : % Admis

	2020	2021	2022	2023	2024
Académie (Pu)	97.27	96.79	94.78	95.31	95.59
Deux-Sèvres (Pu)	97.67	97.54	95.77	96.77	96.87
Etablissement	99.09	99.03	95.60	97.81	98.73
Effectif	220	207	182	183	158

**98,73% de réussite
au Bac dont 100%
au Bac STMG**

Voie générale

- Université : 61% (65 % en 2023)
- BTS : 10 % (5 % en 2023)
- IUT : 10 % (12 % en 2023)
- CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) : 9 % (5 % en 2023)
- Autres filières sélectives (grandes écoles, écoles de commerce, IEP...) : 3,6% (6,5%)
- IFSI : 1,8 % (3,8% en 2023)
- Autres (ex: DNMADE : diplôme national métiers d'arts) : 5,3 % (2,7% en 2023)

Voie technologique

- BTS : % (75,8 % en 2023)
- IUT : % (7,5 % en 2023)
- CPGE : % (1,2% en 2023)
- Université : % (11,5 % en 2023)
- Autre : % (4% en 2023)



LA VIE SCOLAIRE

- Madame CHATON
- Madame BOUCHAUD
- 8 assistants d'éducation

**Conseillères
Principales
d'Education**

[Lien présentation Vie scolaire](#)

Pour signaler une absence :
absences@lycee-desfontaines.eu

LE SERVICE INTENDANCE - GESTION

- Madame BOUTEILLE adjointe gestionnaire
- Monsieur PALEZIS gestionnaire – agent comptable

Informations relatives à la restauration,
les bourses et aides financières possibles

Dossiers de fonds social à
disposition sur la table



LE SERVICE INTENDANCE - GESTION : LES BOURSES NATIONALES

Pour l'année scolaire 2024-2025, la campagne de bourses de lycée est ouverte du **1er septembre 2024 au 17 octobre 2024 inclus.**

Le service en ligne de demande de bourse de collège ou le dépôt d'une demande de bourse via le formulaire Cerfa (à retirer et déposer auprès du secrétariat de l'établissement) est accessible pour tous les élèves scolarisés **en lycée et en établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).**

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et lors des rentrées scolaires suivantes, grâce à la conservation de leur consentement dans la base Elèves. l'attribution des bourses de lycée est désormais annuelle à partir de l'année scolaire 2024-2025.

Ainsi, toutes les familles souhaitant bénéficier d'une bourse doivent déposer une demande de bourse, quelle que soit la procédure choisie (consentement à l'étude automatique du droit à bourse ou dépôt d'une demande de bourse via le service en ligne ou le formulaire Cerfa), y compris les familles de lycéens qui bénéficiaient d'une bourse pendant l'année scolaire 2023-2024.



DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect. Plus d'informations au verso.

Du 1^{er} septembre au 17 octobre 2024

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte ÉduConnect
ou
→ mes codes pour me connecter via FranceConnect



Mon adresse de messagerie électronique

Plus d'informations au verso

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect. Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une demande pour :
 - mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;
 - mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.
 En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points

Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.

Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.

La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel - Impôts	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 960€	4,75€	50%
11	≥ 23 961€	5,50€	42,11%

66%

Moyenne de la prise en charge régionale/repas

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), des Deux-Sèvres (79) et du Lot-et-Garonne (47), et au lycée Gustave Eiffel (33).



LES TARIFS 2024-2025

Le forfait demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **241,50€ et 962,50€**.

Le forfait internat

À partir de **4 nuits**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **1165,50€ et 3466,75€**.

Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€** (non soumis à revenus).



NB : en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.

Tarification solidaire

TARIFICATION SOLIDAIRE

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
2. Dès le 21 août 2024, créer un compte sur le site web dédié **SERENA**



<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

IMPORTANT

Pensez à vous inscrire avant le 10 octobre 2024 pour bénéficier de la tarification solidaire !



Jeunesse



Le savez-vous ?



9.50€

Le coût réel de production d'un repas



180 000

élèves fréquentent le service de restauration et d'hébergement des lycées de la Région.



255

cuisines



26 millions

de repas/an



60% de produits régionaux dont

30% de produits Bio

INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



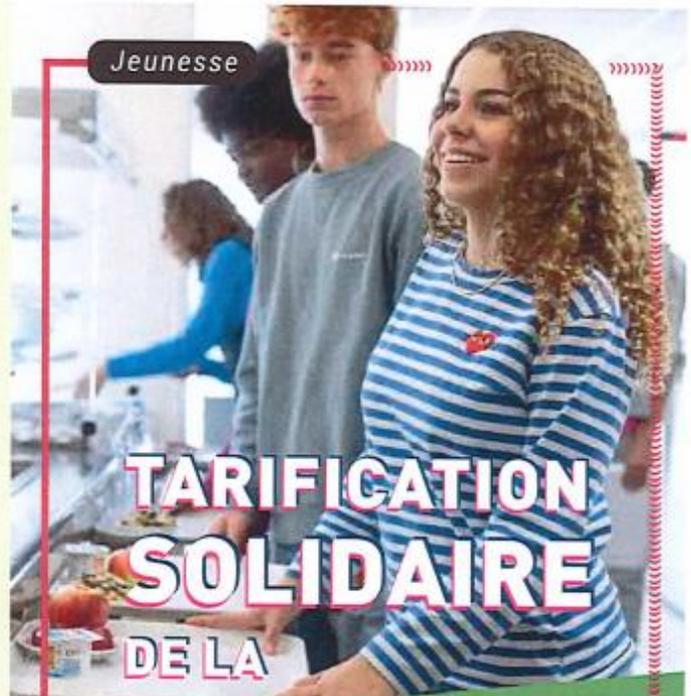
contact@nouvelle-aquitaine.fr



naqui.fr/tarification-solidaire



Jeunesse



TARIFICATION SOLIDAIRE

DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



Des tarifs adaptés aux revenus des familles.



		Tarif repas au forfait DP4		Tarif repas au forfait DP5		Forfait internat					
		Jours T1	55	Jours T1	69	Jours repas T1	69	Nuits T1	55	Repas T1	124
		Jours T2	41	Jours T2	51	Jours repas T2	51	Nuits T2	41	Repas T2	92
		Jours T3	44	Jours T3	55	Jours repas T3	55	Nuits T3	44	Repas T3	99
		Total	140	Total	175	Total	175	Total	140	Total	315
<= 3040€	1	forfait annuel	322,00	forfait annuel	402,50	forfait annue	1 165,50 €				
		Tarif repas	2,30	Tarif repas	2,30		2,30				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2,00				
		Tarif fixe PDJ	/	Tarif fixe PDJ	/		1,15				
		Coût journalier par régime	2,30	Coût journalier par régime	2,30		21,19				
		Compensation/ repas consommé	0,55	Compensation/ repas consommé	0,55		0,55				
		T1	126,50	T1	158,70		0,00				
		T2	94,30	T2	117,30		458,45				
		T3	101,20	T3	126,50		340,75				
NC	7	forfait annuel	399,00	forfait annuel	498,75	forfait annue	1 338,75 €				
		Tarif repas	2,85	Tarif repas	2,85		2,85				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2,00				
		Tarif fixe petit déjeuner	/	Tarif fixe petit déjeuner	/		1,15				
		Coût journalier par régime	2,85	Coût journalier par régime	2,85		7,65				
		T1	156,75	T1	196,65		526,65				
		T2	116,85	T2	145,35		391,35				
		T3	125,40	T3	156,75		420,75				
>= 23961€	11	forfait annuel	770,00	forfait annuel	962,50	forfait annu	2 173,50 €				
		Tarif repas	5,50	Tarif repas	5,50		5,5				
		Tarif fixe nuit	/	Tarif fixe nuit	/		2				
		Tarif fixe petit déjeuner	/	Tarif fixe petit déjeuner	/		1,15				
		Coût journalier par régime	5,50	Coût journalier par régime	5,50		12,42				
		Reversement / repas consommé	2,65	Reversement / repas consommé	2,65		2,65				
		T1	302,50	T1	379,50		855,25				
		T2	225,50	T2	280,50		635,15				
		T3	242,00	T3	302,50		683,1				



SRH et santé

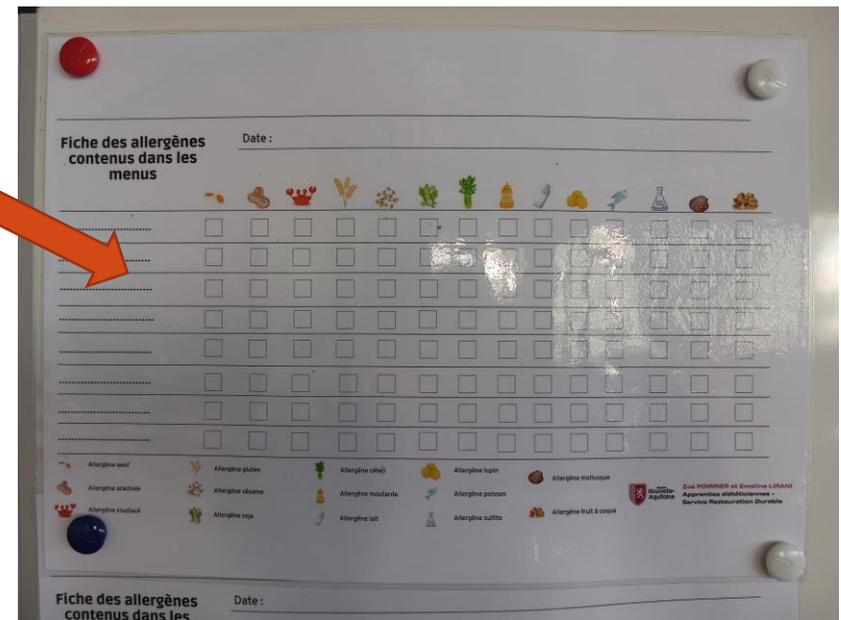
En cas d'allergies alimentaire, de régime médical spécifique, un Plan d'accompagnement Individualisé doit être complété avec votre médecin traitant et Mme Baudry, infirmière scolaire.

Les menus sont diffusés à l'avance sur Pronote (onglet accueil).

La liste des allergènes est disponible à l'entrée du self, juste après la prise du plateau et des couverts.

Des couverts de service spécifiques sont mis en place dans chaque plat d'entrée pour éviter les accidents :

⇒ Merci de rappeler à votre enfant l'importance de ne pas utiliser les mêmes couverts dans plusieurs plats différents (ex : betterave (sans allergène) / salade endives et noix (avec allergène)). Ce protocole lui a été expliqué le jour de la rentrée lors de la visite du self et rappelé par les personnels de service.



Fonds sociaux d'Etat et de Région

Le fonds social a pour objectif d'aider les familles à régler le montant des frais de restauration ou d'hébergement, les frais de sorties ou de séjours pédagogiques n'ayant pas un caractère pédagogique obligatoire ainsi que toute autre dépense liée à la scolarité de l'enfant (fournitures scolaires, transport, autre...).

Le fonds social doit contribuer à assurer l'égalité de tous dans l'accès aux activités scolaires.

L'attribution des fonds sociaux se fait prioritairement sur les nécessités de scolarité ou de vie (hébergement, santé...).

Le Lycée dispose de fonds sociaux ETAT et Région.

Ces fonds ne sont pas uniquement réservés aux familles des élèves boursiers, ils peuvent permettre d'aider les familles faisant face à des difficultés ponctuelles et imprévues.

Un dossier de demande d'aide peut être retiré auprès du secrétariat, de la vie scolaire ou du service d'intendance. Une commission étudie les dossiers anonymés en toute discrétion et une information est faite de manière systématique.



EXERCICES DE SECURITE - PPMS

⇒ Organisation de plusieurs exercices de sécurité dans l'année dont un exercice attentat-intrusion au moins

⇒ Mise à jour des PPMS et du diagnostic de sécurité avant fin octobre

Calendrier des exercices au lycée

Trimestre	Période	Type d'exercice	Modalités
1 ^{er} trimestre	Avant le 30 septembre	Exercice incendie externat et internat	Informations complètes aux personnels et aux élèves
	Avant les congés de la Toussaint	Exercice attentat-intrusion	Informations complètes aux personnels et aux élèves
2 ^{ème} trimestre	Février/mars	Exercice incendie externat et internat	Inopiné
	Mars/avril	Exercice PPMS	Informations partielles communiquées

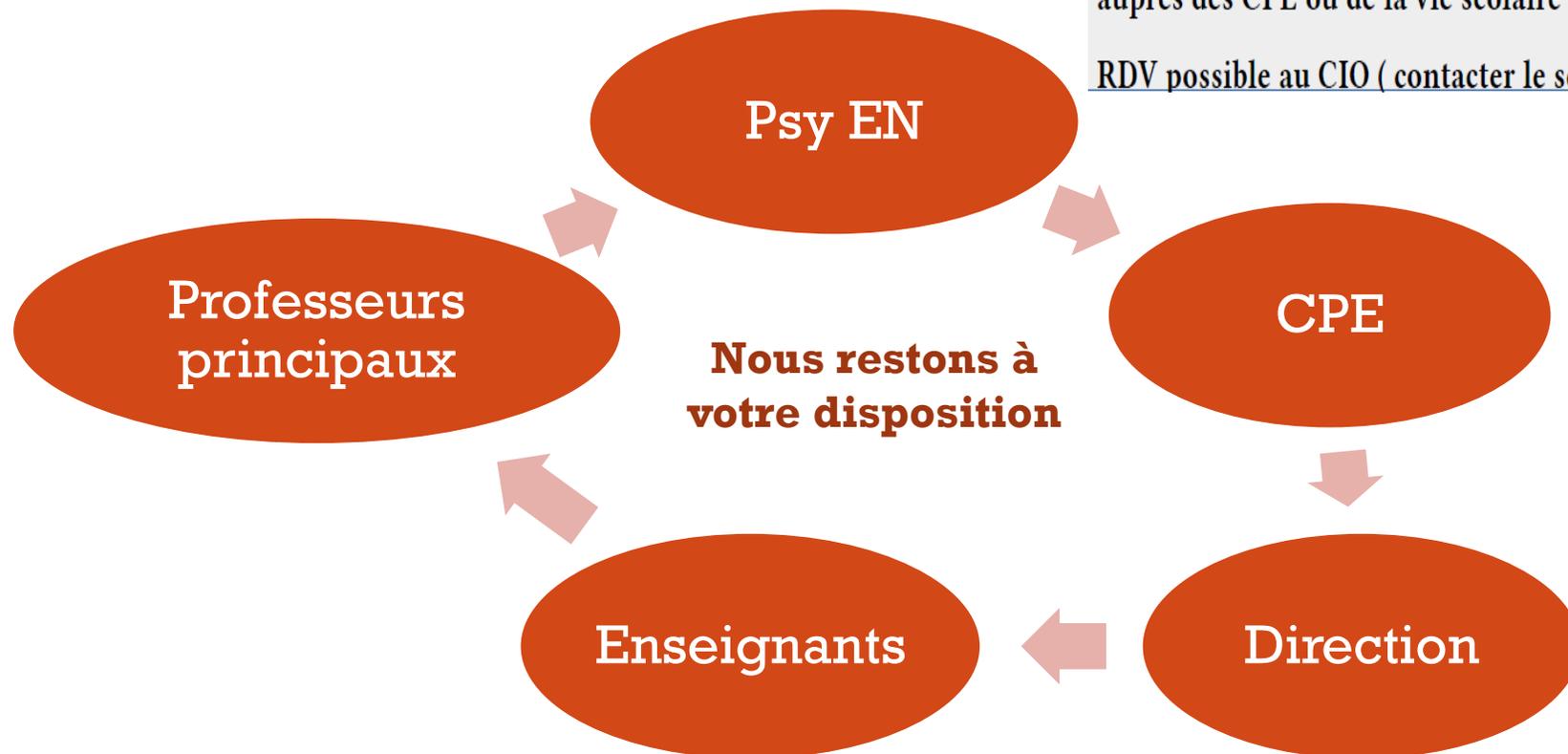


POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

PsyEN : AUMAND Maud et TREJAUT Emilie
maud.aumand@ac-poitiers.fr / emilie.trejaut@ac-poitiers.fr

Prise de RDV au lycée le lundi ou le mardi
auprès des CPE ou de la vie scolaire

RDV possible au CIO (contacter le secrétariat)



Merci pour votre attention



INFIRMERIE

LYCÉE JOSEPH DESFONTAINES

Maëlle BAUDRY



LES PRIORITÉS DE L'ANNÉE DE SECONDE

- Une année de découverte du lycée et de son fonctionnement
 - ⇒ Consolider ses méthodes de travail
- Une année de découverte des options et des différents enseignements – Un engagement nécessaire dans son parcours d'orientation
- 3ème trimestre : le choix définitif de 3 enseignements de spécialité pour le cycle terminal (1^{ère} et Terminale), et d'options facultatives.



TESTS DE POSITIONNEMENT EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

- Passation des tests selon les classes entre le 9 et le 29 septembre : début des sessions le 12 septembre pour le lycée (cf. courrier du 06/09).
- Ces positionnements permettent d'identifier les acquis et les besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques. Ce test permet aux enseignants de mieux cibler et organiser les remédiations et aides nécessaires.
- Les résultats détaillés sont adressés aux familles.

LES OUTILS DE SUIVI ET DE COMMUNICATION

- Un ENT proposant des outils de messagerie et applications
- Un portail de téléservices (pour l'orientation, demandes de bourses...)
- Le workspace éducation (la Gsuite) – **Réservé aux usages pédagogiques entre enseignants et élèves**
- Pronote pour le suivi de la vie de l'élève : Emploi du temps, vie scolaire, notes, agendas des actions et évènements
- Le site internet du lycée : <http://www.lycee-desfontaines.eu/v2/>

Secrétariat du lycée Joseph Desfontaines : ce.0790019s@ac-poitiers.fr



ÉLÉMENTS DE CALENDRIER

► Organisation en trimestres :

Périodes d'évaluation :

Trimestre 1

du 2 septembre au 22 novembre

Trimestre 2

du 25 novembre au 14 février

Trimestre 3

du 17 février au 30 mai 2025

Périodes de conseils de classe :

♦ Du 25 novembre au 6 décembre

♦ Du 17 février au 14 mars 2025

♦ A partir du 2 juin 2025

► Semaine de l'orientation du 18 au 22 mars 2025

Réunion sur l'**orientation post Seconde** :
Lundi 10 février 2025 à 18h

Réflexion sur les **choix des spécialités** en 1^{ère} **entre janvier et mai 2025**

Stage d'observation en entreprise ou association :
2 semaines entre le 16 juin et le 4 juillet 2025

Assemblée générale du **Comité local FCPE du Mellois** le mardi 17 septembre à 18h au lycée.

Elections des représentants des parents au conseil d'administration : vendredi 11 octobre (vote via Pronote)

OBTENTION DU BACCALAURÉAT

Sur 100%

60 % en épreuves terminales

40% en contrôle continu

5 épreuves dites « terminales » :

- Les épreuves anticipées de Français (en 1^{ère})
- La Philosophie
- 2 épreuves d'enseignement de spécialité (1+1)
- Le Grand oral

Contrôle continu sur l'année de 1^{ère} et de Terminale :

- Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1^{ère}
- Histoire et Géographie / EMC
- Langues A et B
- Enseignement scientifique (voie générale) ou Mathématiques (voie technologique)
- EPS (3 CCF en Terminale)
- Options

Un examen qui se prépare sur deux années



La place des épreuves terminales dans l'obtention du baccalauréat

En voie générale et/ou technologique

LES COEFFICIENTS

VOIE GENERALE

	1ère	Term	Total cycle
Français	10		10
Philosophie		8	8
Enseignement spécialité 1	16		16
Enseignement spécialité 2	16		16
Grand oral	10		10

60

VOIE TECHNOLOGIQUE

	1ère	Term	Total cycle
Français	10		10
Philosophie		4	4
Enseignement spécialité 1	16		16
Enseignement spécialité 2	16		16
Grand oral	14		14

60

L'ABSENTÉISME DANS LE CADRE DU CONTRÔLE CONTINU

Page 6 du RI

ABSENCE JUSTIFIÉE

Toute absence justifiée à un contrôle écrit ou oral significatif (important pour la constitution de la moyenne de l'élève), fera l'objet d'un rattrapage immédiat par l'élève.

Cette absence, si elle est justifiée, ne doit pas porter préjudice à l'élève.

ABSENCE INJUSTIFIÉE

Les absences sans motif valable ne donneront pas lieu à récupération. L'élève est responsable du travail fourni, de son implication et de sa présence au lycée. La non-participation volontaire aux évaluations prévues par les enseignants peut entraîner l'échec à l'examen.

- ✓ Les absences sans motif valable à une évaluation, pourront faire l'objet d'une mise en garde « assiduité » lors du conseil de classe et/ou de sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur (blâme, avertissement).
- ✓ Un élève qui ne disposerait pas d'une moyenne significative en fin de trimestre se verra notifier la mention « moyenne en attente » dans son bulletin.
- ✓ Enfin, si la moyenne annuelle n'est pas composée d'un nombre suffisant de notes pour être représentative (à l'appréciation du conseil de classe et du chef d'établissement), l'élève sera convoqué à la fin de l'année scolaire à une seule et unique épreuve ponctuelle, dont la note obtenue remplacera la moyenne annuelle et sera comptabilisée pour l'obtention du baccalauréat.

LE LYCÉE : UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE UNE NÉCESSAIRE PRESSION ET UNE LIMITATION DU STRESS

Trucs et astuces pour mieux gérer le stress au quotidien

- Adoptez une alimentation variée et équilibrée en évitant le « fast-food » et prenez vos repas dans le calme ;
- Il vous faut bien dormir, le temps qui vous est nécessaire et dans de bonnes conditions (silence, obscurité, literie de qualité) et à heures relativement fixes tous les jours. Possibilité d'internat.
- Trouvez l'équilibre entre votre vie scolaire, privée et sociale : accordez-vous des plages de détente agréables, de relations sociales bienveillantes et d'activités personnelles gratifiantes ;
- Évitez les faux amis comme le tabac, les stimulants, l'alcool...
- Pratiquez une activité physique modérée régulière (marche, nage, vélo...), en y ajoutant si possible des méthodes de relaxation corporelle et mentale (respiration abdominale, méditation, yoga...)



VALEUR QUE L'ON S'ACCORDE COMME PERSONNE

IDENTITÉ

ESTIME DE SOI

LA SOURCE
CE QUI NOURRIT

CAPACITÉ

CONFIANCE EN SOI

SENTIMENT D'ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QUELQUE CHOSE

LE CONTRAIRE DE L'ESTIME DE SOI EST LE DOUTE DE SOI

BESOIN DU REGARD DE L'AUTRE POUR ÊTRE RECONNU

LA BIENVEILLANCE AVEC SOI-MÊME NOURRIT L'OUVERTURE AUX AUTRES

2 CONVICTIONS

C'EST ÉVIDENT JE N'AI PAS DE DOUTE !

J'AI DROIT AU BONHEUR

3 ENNEMIS DE L'ESTIME DE SOI ET DE LA CONFIANCE EN SOI

LA COMPARAISON
COMPÉTITION EXCESSIVE

LA HONTE

ON SE COUPE DE SOI MÊME. JE NE SUIS PAS DIGNE D'EXISTER

LA CULPABILITÉ

TOUT CE QUE JE FAIS EST INCORRECT

3 SYNDROMES

**L'imposteur
L'hyper-prudent
Le perfectionniste**

J'AI DES COMPÉTENCES PERSONNELLES POUR AGIR DANS LE MONDE

LA CONFIANCE EN SOI EST LE FRUIT DES RÉUSSITES

LA RÉUSSITE PRODUIT DE L'ASSURANCE, DE LA SÉCURITÉ À PROPOS DE SOI

L'ÉCHEC DEVIENT RÉUSSITE

CE QUI NOUS PERMET D'AGIR :

- NOTRE ÉLAN PROPRE
- LES ENCOURAGEMENTS

LE MANQUE DE CONFIANCE GÈNÈRE UNE ABSENCE DE RISQUE
UNE PRISE DE RISQUE INCALCULÉ

JE MÉRITE LE MEILLEUR ET JE PEUX L'OBTENIR



LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Les personnes reconnues coupables de harcèlement sont passibles :

- **de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende** lorsque les faits auront entraîné une incapacité totale de travail (ITT) inférieure ou égale à huit jours. La mesure sera durcie si l'ITT excède 8 jours ;
- **jusqu'à de 10 ans de prison et de 150 000 euros d'amende** en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée.

Un stage de « sensibilisation aux risques liés au harcèlement scolaire » pourra être également prononcé par le juge. Un changement d'établissement peut être prononcé contre un élève harceleur.





pHARe

**Programme
de lutte contre
le harcèlement
à l'école**

LES PROGRAMMES D'ÉCHANGE INTERNATIONAUX

- en **Allemagne** (programme Brigitte Sauzay), trajet aller-retour groupé possible.

Dates cette année : du 28 mars au 19 juin 2025 mais possibilité de décaler individuellement. Chaque élève a un(e) correspondant(e) attribué(e) sur la base d'un questionnaire pour se correspondre au mieux. L'élève vit dans la famille, va au lycée, suit les cours, participe aux activités de la famille, etc. Immersion totale très enrichissante. La majorité des élèves iront dans le Land partenaire de l'académie de Poitiers : le Mecklembourg-Vorpommern. D'autres places seront peut-être proposées ailleurs par la suite.

Les correspondants viennent en France au début de l'année scolaire suivante (en 1ère pour les Français) environ du 15 septembre au 15 décembre 2025.

- en **Autriche** (programme Johanna Dohnal / Simone Veil) : les élèves français s'inscrivent durant l'année de 2nde mais les correspondants ne viendront que début septembre 2025 pour 4 semaines (du 6 septembre au 4 octobre 2025) et les Français partiront à la suite du 18 octobre au 15 novembre 2025. Opportunité exceptionnelle de visiter l'Autriche en immersion dans une famille et dépaysement total pour nos élèves. Trajet groupé possible, organisé par le Rectorat.



Contact : Mme Jubien



LES RENCONTRES DE L'EXCELLENCE

- Organisées par l'association Excellence Nouvelle Aquitaine (www.enaq.org)
- L'évènement est reconduit cette année, pour permettre aux collégiens ou lycéens, de rencontrer et échanger le même jour avec un chirurgien, une avocate, un auteur-illustrateur, une DRH, un colonel de Gendarmerie, une dirigeante de start-up, un vétérinaire, une enseignante, un notaire, une directrice commerciale, un chercheur en IA, un sous-préfet, un ingénieur agronome, une journaliste, une ingénieure, un architecte, un directeur financier et bien d'autres professionnels au parcours inspirant !
- Les infos à ne pas manquer pour cette nouvelle édition :
 - **Quand** : samedi 16 novembre 2024 de 13h30 à 18h
 - **Où** : Campus de l'Université de Poitiers
 - **Qui** : 100 intervenants et des personnalités d'exception
 - **Pourquoi** : trouver sa vocation et exprimer ses ambitions
 - **Bonus** : des stages de découverte et des journées "Vis ma vie"

enaq Excellence Nouvelle Aquitaine

RENCONTRES D'EXCELLENCE NOUVELLE AQUITAINE

POITIERS - 2024

DE +100 intervenants

SAMEDI 16 NOV. 13H30

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Collégiens Lycéens

Trouver sa vocation et exprimer ses ambitions en rencontrant des professionnels au parcours passionnant !

20 ATELIERS THÉMATIQUES (SANTÉ, ARTS, SPORTS, MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR, VENTE, DROIT, ...)

Bonus des stages découverte

ACADÉMIE DE POITIERS, UNIVERSITÉ DE POITIERS, ERASMUS POITIERS, GRAND ORNÈTES, SciencesPo, INO, FERROCAMPUS

Merci pour votre attention



COMMENT SE CONNECTER AUX DIFFÉRENTS SERVICES ? UN COMPTE ÉDUCATION NATIONALE : EDUCONNECT

■ Se connecter à Educonnect :

-Un seul compte par famille : tous les enfants sont regroupés dans le même compte Educonnect qu'ils soient au collège ou au lycée.

- Les identifiants ont été transmis par les collèges l'année dernière.

- Pour les parents qui n'avaient pas activé leur compte, le lycée a transmis les codes d'accès. 1ère connexion : des informations personnelles à renseigner, et un nouveau mot de passe personnalisé à définir : **ces informations de connexion sont à conserver tout au long de la scolarité.**



ACCÈS VIA LYCÉE CONNECTÉ

Lien : <https://lyceeconnecte.fr/>



ACTUALITÉS SERVICES NUMÉRIQUES ORIENTATION AIDE ET RESSOURCES FAQ

Se connecter WebTV



Où est mon lycée ?

Savez-vous localiser votre lycée ? Vous arrivez en classe de Seconde dans un lycée. Vous déménagez cet été et la prochaine rentrée scolaire s

[En savoir plus](#)

Choisissez votre mode de connexion



Élèves et parents



EduConnect

Enseignants, proviseurs



Académie Bordeaux



Académie Limoges



Académie Poitiers

Lycées agricoles
(élèves, parents, enseignants)



Compte enseignement agricole

Autres comptes invités



Compte local

Accès via ent.ac-poitiers.fr



ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-poitiers.fr

Sélectionnez votre profil afin de vous connecter sur vos Espaces Numériques de Travail



Élève et parent (responsable légal)

 **EDUCONNECT**



Personnel de l'académie de Poitiers

Enseignants, personnels de direction, administratifs...

Accès via le site du lycée : lycee-desfontaines.eu



ACCUEIL

PRÉSENTATION ▾

FORMATIONS ▾

VIE LYCÉENNE ▾

PROJETS ▾

CONTACT

Auto-test à destination des lycéens

Elisabeth DUBOIS 6 septembre 2021

Le lycée propose de nouveau cette année des séances d'auto-test à destination des lycéens.

L'inscription se fait en rapportant l'autorisation parentale complétée et signée à l'infirmerie ([doc joint](#)).

Ce test ne pourra être réalisé qu'avec l'accord écrit du responsable légal d'un enfant mineur. Les élèves recevront ensuite un message les informant du jour, de l'heure et du lieu de la réalisation de leur auto-test.

Le document est valable pour une année scolaire, les élèves inscrits l'année dernière devront se réinscrire cette année si ils le souhaitent.

Sorties et séjours scolaires organisés dans le cadre des règles sanitaires

Elisabeth DUBOIS 6 septembre 2021

[en pièce jointe](#) une synthèse des règles qui s'appliqueront cette année pour toute sortie ou séjour proposé aux élèves du lycée.

Connexion ENT



Accès Elèves & parents



Accès professeurs



Avec ces 3 entrées vous arriverez sur :

En poursuivant la navigation sur EduConnect, vous acceptez l'utilisation de cookies indispensables au bon fonctionnement du site.

[Continuer](#)

J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)

OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

J'AI OUBLIÉ MON IDENTIFIANT

Identifiant
Saisissez un identifiant

Mot de passe
Saisissez un mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

- Sur la page de connexion EduConnect, cliquez sur le lien "Identifiant perdu"
- Choisissez le mode de récupération de votre identifiant : par mail ou par SMS
- Indiquez le numéro de téléphone de votre compte EduConnect et cliquez sur le bouton "Valider", un SMS avec votre identifiant vous sera envoyé
- ou bien indiquez l'adresse mail de votre compte EduConnect et cliquez sur le bouton "Valider", un mail avec votre identifiant vous sera envoyé



J'ai oublié mon mot de passe

- Sur la page de connexion EduConnect, cliquez sur le lien "Mot de passe
- Sélectionnez le moyen de réinitialisation du mot de passe : par mail ou par
- Cliquez sur "Récupération du mot de passe par SMS" (image en forme de téléphone portable), un SMS contenant un code d'activation vous est envoyé au numéro de téléphone portable de votre compte EduConnect
- ou cliquez sur "Récupération du mot de passe par email" (image en forme d'enveloppe), un mail contenant un lien permettant de réinitialiser votre mot de passe vous est envoyé à l'adresse mail de votre compte EduConnect



Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)



Divers : Rattachement d'un enfant et aide



Fiche responsables légaux Educonnect 2021-2022

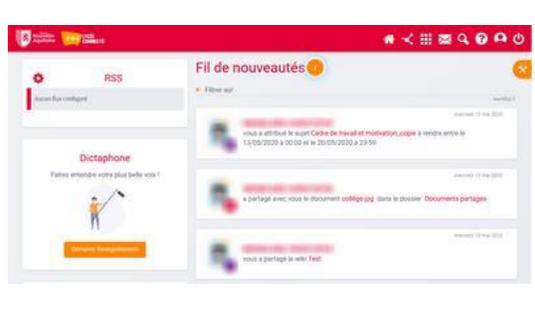
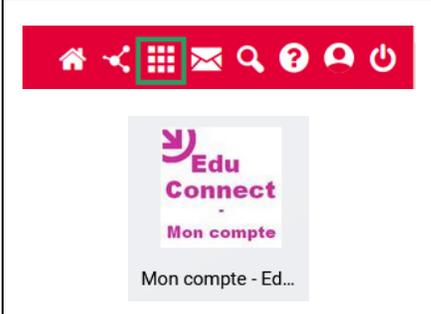
Ajout d'élèves (rattachement des enfants) dans l'espace personnel Educonnect



Vous trouverez ci-dessous un pas-à-pas décrivant les actions à réaliser par un responsable légal pour rattacher ses enfants sur un seul compte Educonnect. Toutes les actions se feront à partir du site "Lycée Connecté" <https://lyceeconnecte.fr/>.



**** Ajout d'élèves (rattachement des enfants) dans l'espace personnel Educonnect ****

<p>1 - Allez sur le site "Lycée Connecté" https://lyceeconnecte.fr/.</p>	<p>2 - Cliquez sur "Se connecter", puis sur "Educonnect".</p>	<p>3 - Sur la page de connexion Educonnect, saisissez l'identifiant et le mot de passe associés à votre compte Educonnect.</p>	<p>4 - Vous êtes redirigé dans l'ENT de l'établissement.</p>
			
<p>5 - Allez dans "Mes applis", puis cliquez sur "Mon compte - Educonnect". Vous êtes redirigé vers votre espace personnel Educonnect.</p>	<p>6 - Sélectionnez "Mes enfants", puis cliquez sur "Ajouter des élèves depuis un autre compte".</p>	<p>7 - Saisissez les identifiants "Parents" fournis par l'établissement pour un autre enfant non présent dans votre espace personnel et donnez les différentes informations demandées.</p>	<p>Page d'aide Educonnect : https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/</p>
			

Lien aide educonnect : <https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/>

